



PV du CA du 7 mars 2024

A 17h15 Mme Mailly ouvre la séance du cinquième CA de l'année scolaire 2023-2024. Avec 16 présents, le quorum est atteint et les travaux débutent.

Invitée : Amandine PAVIUS, agent comptable

2 points sont ajoutés avant le « Protocole « Fortes chaleurs » :

- Le point 3 (Nouveau budget Voyage en Angleterre)
- Le point 4 (Autorisation pour l'agent comptable de percevoir les loyers de la COP) sont ajoutés :

Est nommé secrétaire de séance : Mme Quéré

1) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 29 février :

Modification apportée par Mme Bocenno concernant les heures de français. M. Lamour apporte immédiatement la correction sur le document ainsi :

« Mme Bocenno : on ne va pas enlever ces heures en français pour faire du Street art ou d'autres options à la place tout de même ? il vaut mieux les reverser à une discipline. »

Remplacé par

« Mme Bocenno : Il s'agit d'heures de français pour tous les élèves de 3ème du collège. On les enlèverait pour les donner à des élèves qui ont des options »

Approuvez-vous le compte rendu du CA du 29 février 2024 ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

2) Compte financier 2023

RAPPORT DE GESTION (JM LAMOUR)

Compte financier 2023 = exactitude « relative » de la photographie comptable de l'établissement car

- Disparition de l'extourne
 - Un reversement de 29 194 € (solde RCT) portera sur 2024 !
 - Plusieurs Factures dont 1 de 750 € de technique Scène adamoise obtenue en février payable en 2024 !

- Créances : 0 % de non recouvrement au 31/12 (0,8 % dans le COFI) mais chèques et espèces au coffre au 31/12

Exécution budgétaire par service :

AP : 85%. En réalité : 94% car crédits disponibles car reliquats voyages = fictifs.

Dépenses supérieures aux recettes de + de 11 000 € car prélèvement de 17 585 € portant sur ce service pour équilibrer ce budget.

Ce service retrouve la place qui était la sienne avant COVID : 2^{ème} après le SRH : 22,4 % contre 7,1 % en 2022 : son importance a triplé en raison de 79 293 € des familles pour les voyages.

2 points d'attention

- savoir-nager avoisinant presque le niveau des débuts en 2017 (10 600 €)
- Reprographie : rythme de croisière atteint grâce au parc Toshiba : 0,013 € la copie contre 0,018 € en 2019 par exemple.

Conclusion AP

La sincérité du budget implique son exhaustivité, mais abondé de 9 300 € en cours d'exercice. Peut-on faire mieux ? En dehors du voyage à Boulogne non planifié, les autres apports ne sont pas anticipables (subventions, loyers des COP, etc.)

VE : 77% d'exécution budgétaire, 83 en réalité car Rest'o collège fonctionne comme les bourses : subvention donnée en fonction des besoins.

Fonds social reflète, au même titre que d'autres lignes, les époques traversées par le collège : COVID de 2020 à 2022, puis en 2023, la + grosse participation du fonds social depuis 10 ans pour les voyages.

Mais pas de fonds social pour la restauration car Rest'o collège a trouvé un rythme d'équilibre plus avantageux pour les familles que celui de 2019 (car montant total équivalent pour 30 familles de moins).

ALO : 94% d'exécution budgétaire.

A bénéficié de 10 477 € de crédits supplémentaires par DBM dont 40 % ont été utilisés.

Certaines hausses des coûts sont particulièrement sensibles :

- Produits d'entretien et vêtements : 2023 = 30 % au-dessus de la période 2014-2022
 - Eau : x 2 en 2 ans
 - Papier de reprographie : + 80 % par rapport à la période 2014-2019
- **SRH** : retour à l'équilibre dans 2 domaines :
 - Prix dans l'assiette : 2,01 pour 2,00 € calculés par le CD95
 - Stocks : baisse de 52 %

- **SBN : dernière année**

Niveau d'étiage pour le taux 3 mais ↗ des taux 1 et 2.

Conclusion : fin d'une époque en raison du vote de la clé de répartition : une grande partie de ce qui se réglait sur ALO est désormais scindé ALO/SRH. A l'heure actuelle : impossible à suivre. La spécificité des services SRH/ALO perd son sens.

⇒ Il serait souhaitable que ces 13 % des recettes des familles soient transformés en DDF et que les collèges puissent en disposer dans le cadre de leur autonomie financière.

Aucune intervention, aucune question.

RAPPORT COMPTABLE (A. PAVIUS)

Mme Pavius présente les indicateurs financiers.

- 1^{er} indicateur : le fond de roulement (global et mobilisable).

Mme Pavius rappelle à l'ensemble des membres du conseil d'administration ce qu'est le fonds de roulement.

Elle annonce que l'autonomie financière de notre établissement est de 66 jours, ce qui est confortable pour un EPLE.

Elle nous informe aussi que le changement de logiciel a entraîné le non règlement de certaines factures en 2023.

De plus, les stocks ont été réduits. Ici l'idée est de se maintenir autour de 4000 euros.

Mme Bertrand relève que le fond de roulement représente 100 000 euros sur 66 jours alors que l'an dernier il représentait 90 000 euros sur 72 jours.

L'agent comptable explique que le fond de roulement est évalué et qu'il peut varier d'une année sur l'autre.

- 2^{ème} indicateur : besoin en fond de roulement qui est négatif (- 41 000 euros) et ce à cause de reliquats de subventions.
- 3^{ème} indicateur : trésorerie de l'établissement qui représente 145 000 euros à la clôture de l'exercice 2023, ou encore 92 jours plein sans apport financier extérieur pour fonctionner.
- 4^{ème} indicateur : taux moyen de charge à payer
- 5^{ème} indicateur : taux non recouvrement

Aucune question.

L'agent comptable conclut en informant les membres que les indicateurs financiers sont très corrects, que l'autonomie financière (marge de manœuvre pour investir sur l'année 2024) représente environ 43 000 euros.

Sont abordés les faits marquants de cette année à savoir les anomalies comptables, le passage à OPALE qui entraîne de grands changements dans les pratiques car il se révèle être un outil moins fluide et moins facile que le précédent.

L'agent comptable aborde la réforme des gestionnaires publics, et enfin le texte de référence concernant les voyages et sorties scolaire qui a changé. L'accent est mis sur la nécessité de respecter le calendrier.

Mme Faucomprez fait état d'une difficulté rencontrée par les personnels organisant les voyages scolaires. Elle mentionne qu'elle organise un voyage qui est coûteux et souhaite le rendre « vert » en utilisant non pas les bus mais le train. Toutefois, il n'est possible de réserver par le biais de la SNCF que trop tardivement donc le calendrier ne peut pas être respecté dans ces conditions.

L'agent comptable lui indique que le tarif inscrit peut faire l'objet d'une estimation.

Approuvez-vous le résultat du Compte financier 2023 : 569 268,49 € en recettes, 576 407,26 € en dépenses, soit - 7 138,77 € ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

Approuvez-vous l'affectation du résultat 2023 : - 7 138,77 € au compte 10681 (service général) ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

3) Voyage en Angleterre, nouveau budget.

M. Lamour nous informe que le budget voté en septembre a baissé en raison d'un désistement d'élève. Initialement il s'élevait à 519 euros. A ce jour il est de 510 euros.

Approuvez-vous le nouveau budget concernant le voyage en Angleterre des 4èmes du 22 au 27 avril 2024. Participation des familles : 510 €. 50 élèves et 4 accompagnateurs. Voyagiste : Horizons du monde ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

4) Autorisation pour l'agent comptable de percevoir les loyers des logements en COP et en COPA

Un logement doit faire l'objet de travaux. Est abordé ici les bons de commande réalisés l'an dernier qui auraient été égarés par le conseil départemental.

Autorisez-vous l'agent comptable à percevoir les loyers des logements en COP et COPA pour l'année en cours ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

5) Protocole « Fortes chaleurs » (pour information)

Une recommandation a été ajoutée au protocole, à savoir, la nécessité pour les élèves d'avoir une gourde sur eux.

6) Contrats et conventions

a) Copieurs Toshiba / UGAP

Il est demandé ce que deviennent les anciennes machines. Elles sont reprises.

Une autre question est posée. Est-il possible d'acheter les machines ? Oui mais elles représentent un très gros investissement. Cela se réfléchit pour le prochain contrat. Il est également envisagé que M. Lamour se renseigne sur les machines reconditionnées.

Mme Faucomprez fait le constat que beaucoup de copies sont gâchées et elle s'interroge donc sur le paramétrage des machines.

Les échanges avec les autres personnels permettent de relever qu'il est nécessaire d'être vigilant lorsque nous utilisons un appareil après un personnel afin de réinitialiser les options choisies précédemment.

M. Lamour demande que les dysfonctionnements repérés soient signalés.

***Approuvez-vous le devis pour les copieurs 2024-2028 pour 21 772,56 € TTC,
18 143,80 € HT sur 4 ans ?***

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

b) Contrat EUROFEU pour la maintenance des extincteurs et trappes désenfumage

Approuvez-vous le contrat de maintenance des extincteurs et des trappes de désenfumage avec la société Eurofeu, date d'effet : 1^{er} avril, 3 ans maximum avec tacite reconduction ?

Aucun changement, même prestataire.

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

c) Convention d'utilisation de la SCENE ADAMOISE

Mme Mailly informe que le FSE pourrait faire un don.

Mme Faucomprez demande s'il serait possible de faire appel à un lycée professionnel pour assurer la sécurité lors de représentations du collège. Mme Mailly nous informe que non.

Approuvez-vous la convention d'utilisation de la Scène adamoise ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

d) 2 contrats de prêt du CD95

- l'exposition « Bougeons-nous autrement c'est vital »
- l'exposition « Fresque de la mobilité »

Approuvez-vous les contrats de prêt « Bougeons-nous autrement c'est vital et « Fresque de la mobilité » ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

7) Participation des familles concours kangourou

Le concours concerne environ 30 élèves.

Approuvez-vous la participation de 3 € des familles au concours kangourou ?

OUI (16 votes)

NON

ABSTENTION

8) DBM diverses pour information

DBM 8

- Opération 15 : diminution de stocks
- Opération 16 : Crédit nourriture commensaux
- Opération 17 : crédit nourriture demi-pensionnaires

DBM 9

- Opération 18 : régul amortissements (car crédits insuffisants sur ALO)
-

9) Questions diverses

Une question est posée sur le lien entre l'obtention du DNB et le passage en seconde.

Mme Mailly indique qu'il n'y a pour le moment aucun texte de loi qui entoure cette annonce et qu'il n'y aura pas d'application cette année.

Elle précise également que pour les élèves de 3^{ème}, affelnet se terminera le 24/07.

L'an prochain les élèves repérés comme étant faibles en 4^{ème} bénéficieront d'un accompagnement plus rapproché par le professeur principal, qu'un travail sur une orientation en 3^{ème} prépa-métiers pourra être envisagé, et que le dialogue sera entamé avec les familles pour l'orientation vers une voie professionnelle.

Enfin il y aura sur le Val d'Oise un établissement test qui accueillera les élèves n'ayant pas obtenu leur DNB.